

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

NEVAX 15045E

**Autres désignations commerciales**

769925, 15045E 202

769926, 15045E 205

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Baguettes de brasage, fil de brasage

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Société: Castolin Eutectic France  
Rue: 22, avenue du Québec  
Lieu: F-91958 COURTABOEUF CEDEX  
Téléphone: + 33 (0) 169 82 69 82  
Téléfax: + 33 (0) 169 07 07 58  
Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59  
+49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Mentions de danger:

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

tétraborate de dipotassium

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Conseils de prudence**

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 2 de 10

P314	conformément à la réglementation locale et nationale .
P285	Consulter un médecin en cas de malaise.
P280	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P260	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P202	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**Conseils supplémentaires**

Conformément au Règlement (CE) no.1272/2008, le produit n'est pas une mélange. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette règlement.

Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité. Il n'est pas nécessaire d'étiqueter conformément aux dispositions de la présente annexe (annexe I SGH) les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères, qui, bien que classés comme dangereux conformément à la présente annexe, ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme sous laquelle ils sont mis sur le marché.

Le fournisseur communique cependant les informations aux utilisateurs en aval ou aux distributeurs, au moyen de la FDS.

**2.3. Autres dangers**

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou une incendie.

IARC et NIOSH sont de l'avis suivant :

Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérogènes

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Métaux et alliages de base

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 3 de 10

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7440-22-4	Argent			10-50 %
	231-131-3		01-2119555669-21	
12045-78-2	tétraborate de dipotassium			10-50 %
	215-575-5		01-2119970730-37	
	Repr. 2; H361fd			
14075-53-7	tétrafluoroborate de potassium			10-50 %
	237-928-2		01-2119968922-24	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
12045-78-2	215-575-5	tétraborate de dipotassium	10-50 %
	par inhalation: CL50 = > 2,04 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3690 mg/kg Repr. 2; H361fd: >= 6,8 - 100		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Après inhalation**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.  
Consulter, le cas échéant un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Consulter, le cas échéant un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Faire avaler au plus tôt une quinzaine d'ampoules de chlorure de calcium par un personnel médical. Appeler le SAMU pour transport d'urgence à l'hôpital.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même ne brûle pas.  
Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 4 de 10

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux Acide fluorhydrique ( HF ), Fluorures inorganiques

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
**Remarques générales**

Respirateur (filtre à particules P3) en cas de formation des poussières.

**Pour les non-secouristes**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Pour les secouristes**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sûreté.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
**Autres informations**

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
**Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Information supplémentaire**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Baguettes de brasage, fil de brasage

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7440-22-4	Argent (métallique)	-	0,1		VME (8 h)	
7440-50-8	Cuivre (poussières), en Cu	-	1		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	
-	Fluorures inorganiques	-	2,5		VME (8 h)	

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 5 de 10

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
12045-78-2	tétraborate de dipotassium			
Salarié DNEL,		par inhalation	local	13,6 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL,		par inhalation	systémique	7,8 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL,		dermique	systémique	367,7 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
12045-78-2	tétraborate de dipotassium	
Eau douce		2,02 mg/l
Eau de mer		2,02 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		5,4 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).  
Porter en dessous des gants de protection pour éviter des réactions allergiques dues à un contact direct avec la peau.  
Porter des gants contre risques chimiques en polychloroprène avec une épaisseur minimum de 0,6mm, temps de perméation (durée d'utilisation) d'environ 480 minutes tels que les gants de protection <Camapren 722> de la société www.kcl.de.  
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.  
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

**Protection de la peau**

Vêtements protecteurs étanches aux poussières. (NF EN 470-1)

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Solide  
Couleur:  
Odeur: Inodore

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 6 de 10

pH-Valeur: n.a.

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: ~ 600 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: n.a.

Point d'éclair: n.a.

 Hydrosolubilité: Insoluble  
(à 20 °C)

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Risque de dégagement de gaz toxiques au contact avec des acides.

**10.4. Conditions à éviter**

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

**10.5. Matières incompatibles**

des acides forts et des oxydants puissants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

 Risque de dégagement de gaz toxiques au contact avec des acides.  
Oxydes de métal

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque de fluorose

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
12045-78-2	tétraborate de dipotassium					
	orale	DL50 mg/kg	3690	Rat	ECHA	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	ECHA	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 2,04	Rat	ECHA	

**Irritation et corrosivité**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 7 de 10

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. (tétraborate de dipotassium)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

**12.7. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 8 de 10

**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Éliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160304 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale autres que ceux visés à la rubrique 16 03 03

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NEVAX 15045E

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 9 de 10

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Information supplémentaire**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2004/42/CE (COV): 0 %

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Tableau n° 32- Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sel minéraux.  
Surveillance médicale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 pour le fluor et ses composés.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Modifications**

RUBRIQUE: -

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NEVAX 15045E**

Date de révision: 21.02.2022

Code du produit: SN\_0084

Page 10 de 10

DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Information supplémentaire**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Bibliographie :

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*